

Décembre 2016



**Rn PAT**

**Réseau national**

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**  
Co-construit et partagé

# GOUVERNANCE DU RnPAT

## Les membres de RnPAT

L'adhésion au réseau est réservée aux structures impliquée significativement, soit en tant que têtes de réseau, soit en tant qu'acteurs des territoires, dans la co-construction et la mise en œuvre des PAT. Après sollicitation de la structure candidate auprès des co-pilotes, c'est le comité de pilotage qui accorde le statut de membre du réseau, sous réserve de signature de la charte du réseau et du respect de ses attendus :

- Etre inscrit dans l'annuaire des membres, annuaire disponible sur le site Web RnPAT
- Participer à la Conférence annuelle
- Accepter d'être mobilisé pour les réunions des instances
- Alimenter la Banque de RnPAT en remplissant la fiche territoire et en la mettant à jour.

## La conférence des membres

La réunion plénière des membres du Rn PAT s'appelle la Conférence Rn PAT. Elle se réunira au minimum à 3 reprises au cours du projet. Elle élit les 10 membres non permanents de l'équipe de coordination répartis en 3 collèges d'acteurs (Collectivités/Administration, Monde économique et Société civile). Pour ces 10 membres élus, on recherchera une bonne représentativité des acteurs des 6 champs de l'alimentation : économie alimentaire, nutrition/santé, accessibilité sociale, environnement, culturel et gastronomie, aménagement et urbanisme. Lors de la prochaine Conférence des membres prévue au 1er semestre 2017, chacun des 3 collèges élira 3 membres. Le dernier des 10 membres élus sera proposé au vote de la Conférence par les copilotes dans le but de pallier à une éventuelle sous-représentation de l'un des champs de l'alimentation.

Dans l'attente de la première réunion de la Conférence Rn PAT, les deux co-pilotes pourront inviter des membres pertinents aux prochaines réunions de l'équipe de coordination, de manière à ce que l'ensemble des champs alimentaires et des catégories d'acteurs soient représentés.

## Pilotage du réseau RnPAT

Le comité de pilotage du réseau est constitué du regroupement des partenaires fondateurs (2 co-pilotes et 8 partenaires), ainsi que des financeurs et des réseaux ruraux régionaux :

Sur proposition des co-pilotes et de l'équipe de coordination, le comité de pilotage est chargé de :

- Valider les orientations stratégiques et le pilotage du réseau
- Valider l'avancement du programme de travail du réseau (objectifs, moyens, délais, livrables, budget).

## Animation du réseau RnPAT

Il est animé par :

- Deux co-pilotes : le co-pilote chef de file Terres en villes et le co-pilote APCA
- Une équipe de coordination, composée de 20 membres, les 10 membres partenaires fondateurs du réseau RnPAT (incluant les deux co-pilotes) et 10 membres élus par la Conférence des membres qui est chargée en accord avec le comité de pilotage de :
  - Prendre les décisions opérationnelles nécessaires au fonctionnement du réseau
  - Faire un point régulier des travaux et préparer un rapport annuel qu'il présentera devant le comité de pilotage
  - Suivre les appels à projet en lien avec la thématique du réseau
  - Communiquer auprès des membres via des newsletters et un site Internet
  - Préparer les événements du réseau.

## Responsabilité du réseau

Le réseau est placé sous la responsabilité du chef de file, Terres en villes.